



Info Village

Sainte-Croix

Avril 2020

Covid 19

Le monde entier traverse une période bien difficile. Un effort de confinement nous est imposé depuis mi-mars.

Nous vous demandons de respecter scrupuleusement les prescriptions exigées, pour le bien de tous.

Pour faire face à cette crise et protéger les plus fragiles, la commune distribue aux personnes âgées du village, dès aujourd'hui, les quelques masques dont elle dispose.

La mairie a acheté 600 masques lavables. Evidemment, il est difficile de savoir quand nous en disposerons. Mais, que ce soit nos masques, ceux de la Région ou de l'Etat, nous vous les distribuerons dans les 24 heures après réception.

Les masques de la Région sont aussi des masques lavables et, comme les nôtres, il y en aura 1 par habitant (ils seront déposés dans vos boîtes à lettres). Si par hasard vous constatez que nous avons fait une erreur concernant le nombre de personnes de votre foyer, merci de nous en tenir informés.

Secrétariat de mairie

Suite au départ à la retraite d'Elisabeth JUSSELME, nous avons recruté une secrétaire. Madame Karine CHRISTOPHE a pris ses fonctions officielles le jeudi 23 avril.

La mairie sera à nouveau ouverte au public à partir du lundi 4 mai.

Attention : l'accueil se fera dans le respect les plus strictes du protocole de sécurité imposé.

Merci de communiquer par téléphone ou messagerie électronique ; ne venir en mairie que si le dossier l'impose.

Les horaires d'ouverture au public ont changé. Vous pouvez nous rencontrer les LUNDIS et les JEUDIS, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Ecole

Après l'annonce du gouvernement de la reprise de l'école, en accord avec le corps enseignant, les modalités de fonctionnement dans les salles de classe, tout comme celles de la cantine, seront décidées début mai, quand nous disposerons de tous les éléments nécessaires.

Marché des producteurs

Nous avons annulé le marché d'avril. Une demande a été faite auprès de la Préfecture pour organiser celui du 2 mai.

Nous mettrons en place tous les moyens nécessaires pour son bon déroulement. Nous vous demanderons, une fois de plus, de bien respecter les distances de sécurité et le cheminement qui sera imposé, pour la sécurité de tous.

*

Comme nous l'avons fait savoir le jour du confinement, nous vous rappelons que les personnes seules, isolées, à mobilité réduite ou âgées, peuvent contacter en cas de nécessité (courses, pharmacie, ou tout autre problème) :

Michel LEVRAT : 06.08.56.00.69 - Sylvie OBADIA : 06.23.36.49.68

Prenez soin de vous et de vos proches !

*Michel LEVRAT
Maire de Sainte-Croix*

*

Info 3CM

La Déchèterie du Moulin à La Boisse sera réouverte aux particuliers, à compter du 29 avril, aux conditions suivantes :

- Les habitants de Sainte-Croix peuvent y accéder **uniquement** les mercredis après-midi et les jeudis après-midi, de 13 h 30 à 17 h 45.
- La commune renseignée sur votre formulaire d'inscription fait foi. Si vous avez changé de commune d'habitation depuis votre inscription, **aucune dérogation ne sera accordée** pour modifier votre jour d'accès. Il vous appartiendra de demander la régularisation de votre compte usager à la fin de la période de confinement.
- Les apports de déchets à pied ou en véhicules à 2 roues sont interdits.
- Pour vous rendre à la déchèterie, il faudra cocher la 2ème case sur l'*Attestation de Déplacement Dérogatoire* (déplacements dans des établissements dont les activités demeurent autorisées).
- Le nombre de véhicules présents entre les barrières d'entrée et de sortie sera limité.
- Portez des gants – aucun outil (pelle, balai...) ne sera mis à votre disposition – trieux vos déchets avant de vous rendre à la déchèterie – garez votre véhicule perpendiculairement au quai.

A noter que les lave-mains ne seront pas accessibles aux usagers et qu'il ne sera pas fourni de solution hydroalcoolique.

